

Avis de constitution

SOCIETE « ECG PRESTATION + »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON LOKOA VILLAGE NON LOIN DE L'ANTENNE, Lot
281, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECG PRESTATION + »

Objet : La société a pour objet principal en COTE D'IVOIRE :

- Prestation d'ECG,
 - Vente de matériels médicaux,
 - Vente de consommables médicaux,
 - Représentation de marque,
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- 4
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON

NIANGON LOKOA VILLAGE NON LOIN DE L'ANTENNE, Lot
281, Ilot 31

Dirigeant(s) Mme YAO EPOUSE EHOUNOU N'GUESSAN
PHILOMENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03403 du 11/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43228/GTCA/RC/2025 du 11/07/2025

